

St Denis lès Bourg

L'édito

> Les collectivités territoriales en danger

Les communes, intercommunalités, départements, régions ont développé, suite aux lois de décentralisation, les compétences attribuées par le législateur. Ces collectivités de proximité sont maintenant dynamiques et actives dans l'aménagement du territoire et des services rendus à la population : écoles, collèges, lycées, enseignement supérieur, transports, gestion des routes, aide aux personnes âgées, aux handicapés, aux jeunes, à la petite enfance, actions sociales, politique environnementale forte, soutien des activités économiques, de la culture, du sport, de la vie associative, etc. Leurs élus ont l'avantage de vous rencontrer aisément, de bien connaître vos besoins et ceux du territoire. De ce fait, les compétences transférées de l'État aux collectivités sont en réalité aujourd'hui mieux assumées et à moindre coût... Leur rôle de moteur économique n'est plus à démontrer quand on sait que 73 % des investissements publics viennent de ces collectivités.

En 2009, elles ont relancé l'activité en investissant 54 milliards d'euros, très largement devant l'État. Par ailleurs, elles ne pèsent que 10 % de l'endettement public total de la France et, contrairement au niveau national, leur gestion est équilibrée et elles ne creusent aucun déficit. Or, le projet de réforme des collectivités territoriales et de la fiscalité locale menace l'action publique dans son ensemble et est un danger pour la démocratie, la solidarité et la proximité. Le retrait de certaines compétences, les restrictions financières avec la suppression de la taxe professionnelle, la perte des pouvoirs de décision, la réduction ou même la suppression de certains élus, risquent de transformer nos collectivités territoriales en simples chambres d'enregistrement impuissantes face aux politiques nationales.

Par manque de moyens financiers et humains, les services à la population seront menacés. Cette recentralisation amorcée concentrera tous les pouvoirs de décision dans les mains de l'État au détriment de la vie locale et du quotidien de nos concitoyens qui en subiront les conséquences. Élu local, j'ai toujours donné la priorité

à la concertation, au travail collectif, à la participation des citoyens et du monde associatif, à la construction de notre cadre de vie. De ce fait, le projet de réforme des collectivités territoriales, dont l'enjeu réel est la concentration de tous les pouvoirs dans les mains de l'État, n'est pas acceptable.

Seul un sursaut démocratique de tous les élus soutenus par leurs concitoyens permettra de battre en brèche ce projet et de conserver à chacun de nous le droit de s'exprimer et être acteur de sa destinée. ●

Le maire
Jacques Nallet

Le journal

BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT DENIS LÈS BOURG

> p. 2



> p. 3



> p. 4



S O M M A I R E

> Conseil municipal

Dérivation de la Veyle
Nouvelles têtesPAGE 2

> Cadre de vie

Des activités pour tous les âges
Questions d'environnementPAGE 3

> Vie locale

Tour de l'Ain
Rentrée scolaire
Olympique Saint-Denis
Soirée européenne
Rendez-vous avec Schutterwald
À la bibliothèquePAGE 4

Pôle socioculturel Un lieu au service de tous

Locaux provisoires mais actions pérennes : en attendant d'intégrer ses locaux neufs victimes d'un incendie en juin dernier, le pôle socioculturel s'est installé au 19, rue des Écoles. Habitants et associations y sont les bienvenus, pour échanger idées et savoirs, et mettre en œuvre leurs projets.

« Le pôle socioculturel, c'est bien plus qu'une simple maison des associations ! » Cri du cœur de son président, Francis Schwintner, confirmé par son directeur, Olivier Molé : « C'est un lieu d'expression des habitants, de rencontre, de réflexion, de propositions, avec deux objectifs : développer du lien social et du mieux vivre, et soutenir la vie associative. »

Association née en novembre 2008, soutenue par la commune et agréée centre social par la CAF, le pôle est ouvert à tous et au service de tous. « Le projet a fédéré tout de suite de nombreux bénévoles » rappelle F. Schwintner. La dynamique d'actions est en route : c'est par exemple à l'initiative de la commission Animation locale qu'est né le premier forum des associations.

> S'informer, se former, être accompagné...

Début septembre, le pôle socioculturel, la bibliothèque, l'ADMR et Pyramide

> Des commissions ouvertes

Des habitants, des représentants d'associations et de la commune composent le bureau et le conseil d'administration du pôle. Les 8 membres du bureau se réunissent une à deux fois par mois, les 28 membres du CA environ tous les trimestres. Nul besoin de s'engager dans l'un ou l'autre pour intégrer une des six commissions du pôle, ouvertes librement à tout adhérent et toute initiative : pépinière de projets, multimédia, animation locale, social, culture, communication.



Samedi 5 septembre, bénévoles et salariés du pôle socioculturel accueillent le public au premier forum des associations.

devaient s'installer au sein d'un vaste bâtiment neuf construit par la commune, équipé d'une salle multimédia et de bureaux partagés pour les associations, en face de l'esplanade de la Liberté. Or, le 25 juin, un incendie a endommagé notamment une partie de la toiture du nouvel équipement. Expertises et travaux diffèrent donc de plusieurs mois son ouverture au public. Pas question pour autant de se laisser abattre : dans sa volonté de soutenir l'action et le développement du pôle, la commune a mis à sa disposition des locaux provisoires, au sein de la « maison Nicod », et comme prévu les deux salariées recrutées cet été ont été embauchées.

> Du lundi au samedi

Depuis début septembre, le pôle fonctionne du lundi au samedi matin. Les habitants peuvent venir s'informer sur les activités de loisirs, culturelles, sportives à Saint-Denis, se former au multimédia (les ateliers mis en place avec le club Amitié Rencontre étant désormais ouverts aux personnes de tous âges), proposer un projet et être accompagné dans sa réalisation...

Les associations sont les bienvenues au pôle : elles peuvent y réserver une salle, utiliser le photocopieur couleur, bénéficier d'un accompagnement administratif et autres services. Exemple : le 15 octobre, l'AGLCA* et le pôle organisent une forma-

tion pour les bénévoles d'associations sur « Organiser une manifestation exceptionnelle (non sportive) », à 19h30, à la salle du foyer. « Le pôle permet de mutualiser et partager les moyens, de centraliser et d'actualiser les informations », souligne Olivier Molé.

La dynamique partenariale est à l'œuvre en cette rentrée : le mercredi, le pôle accueille le nouveau service d'entraide scolaire pour les écoliers et collégiens proposé par la CSF (Confédération syndicale des familles); avec la Région et le collège, une formation à la vie associative, à destination des jeunes, est en projet. ●

* Agence pour la gestion, la liaison et le conseil aux associations.



19, rue des Écoles (maison Nicod)
Ouverture au public du mardi au vendredi,
9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h,
le samedi 9 h - 12 h. Tél. 04 74 22 42 65
<http://pole-socio-culturel.over-blog.com>
accueil@zepole.org

Expression du groupe Minoritaire

Les Sandeniens s'interrogent
 Nous espérons que la rentrée s'est bien passée pour chacun d'entre vous. Nous déplorons l'incendie du pôle socioculturel et apprécions que le premier Forum des associations ait pu être maintenu grâce à la mobilisation de tous. Nous vous rappelons que l'idée de ce temps fort faisait partie de notre programme électoral. Vous avez été nombreux à nous interpeller :

- Quelle est l'importance des dommages ?
- Comment sont employées les 3 personnes recrutées ?
- Quelles seront les répercussions sur les autres projets de la commune et notamment celui de l'école ?

Actuellement, l'association gestionnaire du pôle socioculturel occupe la maison « Nicod » (qui doit être déconstruite) ; cette situation, si elle perdure, retardera inévitablement le démarrage du chantier de l'école.

La majorité municipale nous doit des réponses.

Annie Réty, tél. 06 63 42 76 90
Bruno Marvie, tél. 04 74 21 43 18
Véronique Herbreteau, tél. 04 74 21 60 11



Trois jachères fleuries sont entretenues sur la commune.

> SÉANCES des 3 JUILLET et 11 SEPTEMBRE

• Gestion du pôle socio-sportif Lilas-Vavres :

la participation de Saint-Denis pour l'année 2008 est fixée à 1 103 €, soit 40 % des frais d'investissement et 20 % des frais de fonctionnement. Des plages horaires restent disponibles pour les associations de la commune.

• **Logements locatifs :** le conseil a accepté de garantir les emprunts contractés par Logidia pour la construction des Allées de Saint-Denis (10 logements) pour 819 356 € et des Cadalles (4 logements) pour 501 580 €.

• **Développement durable :** le conseil a décidé d'adhérer à l'association départementale d'intérêt général Hélianthe, pour une cotisation annuelle de 300 €, compte tenu de son action pour les énergies renouvelables et l'environnement, et de sa coopération avec la commune sur plusieurs dossiers.

• **Initiation musicale dans les écoles :** le contrat de Thibaut Larue, intervenant musical, est reconduit pour l'année 2009-2010, pour 12 h par semaine.

> État civil

NAISSANCES : Naël Duchesne (11/06), Camille Malameneide (26/06), Alexia Pilloud (27/06), Lenny Coquard (03/07), Sasha Schmierer (04/07), Camelia El Fakir (12/07), Pablo Souillet (13/07), Nolan Himeur (22/07), Noa Berger (16/08), Romain Tillier (18/08), Selen Cakal (27/08).

MARIAGES : Dorothee Nicolet et Thierry Astore (13/06), Sabrina Giannotti et Cédric Mortel (20/06), Stéphanie Bernard et Nicolas Guigue (27/06), Najoi Baya et Abdel Houas (27/06), Vanessa Renaud et Kevin Ellis (11/07), Élodie Bretin et Anthony Cadet (24/07), Laura Danilenkoff et Cédric Rupani (01/08), Sandrine Royer et Michaël Reduron (08/08), Delphine Colignon et Vincent Blot (22/08), Svetlana Berdysheva et Mathieu Jasserand (29/08), Aurore Lopez et Jérôme Gunia (29/08).

DÉCÈS : Jean-Claude Pittié (11/06), Alice Ferrier veuve Guyon (12/06), Daniel Petit (22/06), René Charnay (24/06), Rémy Bodillard (22/07).

■ Échos du conseil

• **Nouveau pôle scolaire :** le contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet d'architecte Séverin Perreaut est arrêté à 670 800 € HT et intègre des compléments de missions, sur les performances énergétiques, les études liées au matériel de cuisine et à l'aménagement des espaces périphériques.

• **Eaux usées :** le conseil a accepté la convention pour l'acheminement des eaux usées de Saint-Denis sur le réseau de Viriat, pour les rues de l'Artisanat, de la Charolaïse, l'impasse du Calidon, le chemin de l'Étang Neuf et le foirail.

• **Création d'un poste d'adjoint au directeur des services :** les annonces et appels à candidatures ont été lancés fin août. Le recrutement est ouvert sur le grade d'attaché territorial ou rédacteur-chef.

■ Dérivation de la Veyle



Première étape des travaux de terrassement : matérialiser le tracé du futur cours d'eau à l'aide d'un bulldozer guidé par GPS. Les pelles mécaniques ont ensuite commencé à creuser le nouveau lit de la Veyle, en partant de l'aval du chantier.

Le chantier de détournement de la Veyle, visant à redonner à la rivière son lit originel et limiter les impacts de la gravière, a démarré fin juillet. Des laïches faux souchet, plantes protégées par arrêté préfectoral, localisées avec le concours des associations naturalistes, ont été transplantées hors de l'emprise des travaux, sur les conseils de Bourg nature environnement.

L'ONF a réalisé les premières interventions d'abattage, de débroussaillage et d'aménagement des accès. Le 18 août, pelleteuses et bulldozers sont entrés en action pour les travaux de terrassement. Attention : les déblais

■ Nouvelles têtes

En poste depuis fin août, deux nouvelles salariées assurent l'administration et l'accueil du pôle socioculturel, sous la responsabilité du directeur, Olivier Molé.

Madeleine Roediger connaît bien la commune : elle y a vécu jusqu'à 15 ans. Ex-basketteuse de haut niveau, diplômée en Animation et commercialisation des services sportifs et Management et gestion des entreprises du sport et de la santé, elle était auparavant chargée de la formation et du développement des disciplines à la Fédération régionale d'éducation physique et de gymnastique volontaire.

Magalie Rodet s'est toujours intéressée à la dynamique associative de l'éducation populaire. Ex-étudiante au CEUBA (Centre universitaire de Bourg et des Pays de l'Ain), diplômée en Droit et Administration générale des entreprises, elle est notamment chargée, au sein de ce premier emploi, d'accompagner les initiatives des jeunes. ●



« Je souhaitais me rapprocher de Saint-Denis et ce poste me permet de participer à l'expansion de sa dynamique associative » explique Madeleine Roediger.



« J'ai été très bien accueillie à Saint-Denis » souligne Magalie Rodet.

■ Saint-Denis aux Florales

L'eau et les végétaux seront au cœur du stand de Saint-Denis-lès-Bourg aux Florales internationales de Bourg-en-Bresse, à Ainterexpo, du 6 au 15 novembre, autour du thème Planète fleurs. La commune participera pour la deuxième fois à cette grande manifestation, au côté d'une vingtaine de collectivités locales de l'Ain. Les services techniques, la commission Développement durable et les bénévoles du comité de fleurissement préparent depuis plusieurs mois l'événement. ●

■ Sécurité routière

Pour la sécurité de tous, enfants et adultes, la circulation est limitée à 30 km/h aux abords des écoles. Il est interdit et dangereux de se garer sur les trottoirs : merci aux parents d'utiliser les parkings de proximité, notamment l'esplanade de la Liberté, et d'accompagner les enfants en empruntant les passages piétons.

Il est rappelé que la ceinture de sécurité est obligatoire pour toute personne de tout âge, à l'avant et l'arrière du véhicule.

Merci également aux cyclistes d'utiliser les pistes cyclables et de respecter la signalisation routière et les piétons.

■ Garder la forme après 75 ans

L'été a été riche en sorties ensoleillées pour les résidents de la Chènevière : promenade aux Conches, découverte de l'île Chambod en bateau, visite guidée en Pouce Pouce des Ain'pertinentes à Bourg-en-Bresse...

Côté nouveautés à domicile, les dames ont apprécié la venue d'une esthéticienne.

La rentrée est également active, avec la reprise des animations.

À noter : tous les habitants de Saint-Denis de 75 ans et plus, hommes et femmes, sont les bienvenus aux séances de maintien musculaire proposées le jeudi matin en partenariat avec le Saint-Denis Dojo, en alternance avec des séances d'exercices sur la respiration. Objectif de cette nouvelle activité baptisée « Tout n'est pas foutu » : garder la forme, tout simplement.
 Tél. 04 74 21 31 73



En sortie à l'île Chambod.



La rencontre entre le conseil municipal d'enfants 2008/2009 et les jeunes électeurs s'est déroulée en mairie.

■ Conseil municipal d'enfants : d'un mandat à l'autre

Comme chaque année, le conseil municipal d'enfants est renouvelé en partie en septembre, chaque membre étant élu pour deux ans. Le 19 septembre, tous les Sandeniens nés en 2000 étaient donc invités à élire leurs représentants. 13 places étaient à pourvoir.

Auparavant, vendredi 12 juin, les jeunes conseillers avaient présenté aux écoliers de CE2, électeurs et candidats potentiels, le rôle du conseil et des commissions, les actions menées en 2008 et les projets en cours tel que la mise en place d'un pédibus. L'après-midi s'achevait par la remise de cadeaux

aux enfants ayant reçu une réponse à leur message de paix transmis lors du lâcher de ballons du 11 novembre 2008.

À noter également : le 10 juin, le conseil a rencontré les président et vice-président du comité de jumelage Saint-Denis / Redea. Une première rencontre qui a vivement intéressé les jeunes conseillers et a donné lieu à un échange de lettres avec des enfants roumains.

<http://cme-saint-denis-les-bourg.over-blog.com>



Au 1^{er} Forum des associations de Saint-Denis.

QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT

SUCCÈS SUR LES SENTIERS



Les sentiers sont à découvrir en toutes saisons.

Samedi 12 septembre, ils étaient plus de 200 habitants de Saint-Denis ou voisins, de tous âges, au top départ de l'inauguration des deux sentiers pédestres, rejoints à l'arrivée par Michel Fontaine, président de Bourg-en-Bresse Agglomération.

La bibliothèque s'est jointe à l'événement, avec une exposition visible en septembre dans ses locaux, sur les arbres, les fermes bressanes et les monuments (croix, puits...) à découvrir au long des parcours.

AYEZ LE RÉFLEXE COMPOSTAGE !



Bourg-en-Bresse Agglomération met à disposition de tous les habitants des 15 communes des composteurs de 400 l, en bois ou plastique, moyennant une participation de 15 €.

Comment se débarrasser utilement des feuilles mortes et autres végétaux qui s'accumulent à l'automne ? En adoptant le réflexe compostage. Le geste est simple et permet d'agir directement pour la protection de l'environnement. Car, outre les feuilles mortes, 30 % des déchets ménagers sont biodégradables. Épluchures, coquilles d'œufs, essuie-tout... peuvent être compostés au lieu d'être jetés à la poubelle pour finir enfouis dans un décharge. Déposés dans un composteur installé en extérieur, les déchets sont transformés par des micro-organismes, vers, insectes... et deviennent alors du compost, matière très utile aux sols car riche en minéraux favorisant la croissance des plantes. Petits conseils pour bien composter : diversifier et mélanger les déchets, aérer et brasser 3 à 4 fois par an, et surveiller l'humidité. Pour en savoir plus : tél. 0800 86 10 96 (appel gratuit)

Temps libre

Des activités pour tous les âges

Réaliser un court métrage, s'initier à l'escalade, pratiquer la gym' douce, découvrir le théâtre forum, jouer des percussions brésiliennes, danser la salsa, apprendre l'allemand, se familiariser avec l'informatique... La palette d'activités ludiques, sportives, culturelles ou sociales, sur Saint-Denis, offre un vaste choix pour enfants, ados, adultes et personnes âgées.



Deux associations de Saint-Denis proposent de pratiquer l'escalade.

Les 5 et 6 septembre, le premier Forum des associations de Saint-Denis a attiré un nombreux public, venu glaner idées et infos pratiques sur les multiples activités à pratiquer sur la commune tout au long de l'année. La manifestation battait son plein dès le samedi, 10 heures, à la salle des fêtes, avec plus de 200 visiteurs en fin de matinée. Elle se poursuivait l'après-midi et aussi le dimanche, avec démonstrations sportives, musicales et animations ludiques, invitant petits et grands, au gymnase, sur les jeux de boules, les courts de tennis et jusqu'au plan d'eau des dragages.

Impossible de résumer l'inventaire à la Prévert des loisirs pour tous âges, proposés par une trentaine d'associations en tous genres :

danse, expression artistique, jeux de société, musique, nature, sport, théâtre... À noter dans les nouveautés de rentrée : des ateliers théâtre forum pour adultes – théâtre interactif visant à ouvrir des débats publics –, yoga pour ados et adultes, et danse classique pour les 8/12 ans, proposés par l'ACS (Association culturelle et sportive).

Des coulisses à la scène

Accords Musique innove également en ouvrant des ateliers latino (musique, chant et danse), musique traditionnelle européenne, musique contemporaine et soundpainting, et atelier éclectique électrique. Les concerts gratuits organisés le 2^e dimanche du mois, de décembre à avril, en partenariat avec la commune, permettent aux musiciens de tous âges et niveaux de se produire en public. L'association compte chaque année une centaine d'élèves, dont 30 % d'adultes, et s'ouvre aux personnes handicapées. Pour en savoir encore plus sur la dynamique



Favoriser la pratique collective est une volonté forte de l'association Accords Musique. Depuis septembre, chaque élève se formant à un instrument intègre également un cours de solfège ou un atelier/orchestre.

associative de la commune, rendez-vous au pôle socioculturel. Là, se tiennent entre autres les ateliers multimédia, pour débiter sur internet, découvrir des logiciels, acquérir les bases de la photo numérique... À noter aussi côté loisirs et culture : la bibliothèque municipale, qui vient d'élargir ses heures d'ouverture et ses animations. Amateurs de romans en tous genres sont invités au club lecteurs, pour partager leurs coups de cœur.

Dynamique associative et bénévolat

Malgré leur nom, nul besoin d'être féru de romans pour participer aux ateliers gratuits Pôl'arts proposés par le pôle socioculturel : il suffit d'avoir envie de mettre la main à la pâte – côté cuisine, scène ou décor – d'un grand spectacle festif concocté par et pour les habitants. On peut également choisir d'investir son temps libre au service d'actions sociales, solidaires et humanitaires : promouvoir le don du sang, intégrer le comité local de la Ligue contre le cancer, participer à la vie de la crèche/halte-garderie, du Sou des écoles, de la petite unité de vie pour personnes âgées, soutenir un village d'Inde du Sud, participer à la construction européenne via les comités de jumelage... Culture, sport ou social, dynamique associative et bénévolat vont de pair. ●

Pyramide, le rendez-vous des 4/15 ans



Le mini-camp indien à Montrevel a été un des moments marquants de l'été 2009 au centre de loisirs Sataplu, tout comme la visite du Furuscope et les veillées réunissant enfants, parents et animateurs.

Au service des familles, l'association Pyramide développe divers services alliant loisirs et vocation éducative pour les enfants et jeunes ados : accueil périscolaire, ateliers de découverte (dans le cadre du contrat éducatif local), centre de loisirs du mercredi et des vacances, ateliers d'éducation à l'image (en partenariat avec l'école du Village et le collège). Nouveautés de rentrée : une aide aux devoirs pour les écoliers, le lundi et jeudi, de 17 h à 18 h 30, et l'accompagnement de l'enfant le mardi à 17 h 30, de l'école au club de judo ou à l'atelier

théâtre de l'ACS, par un animateur du centre de loisirs. Au restaurant scolaire, géré également par Pyramide, accent est mis sur l'éducation alimentaire et les menus sont désormais validés par une diététicienne. Enfants et parents, tous sont conviés le vendredi au Pyrapapote, nouveau rendez-vous pour partager idées et projets d'animations, de séjours de vacances... ●
Tél. 04 74 24 22 71
<http://sataplu.zeblog.com>



Sur le parcours de la première étape.

> Évènement sportif Saint-Denis a accueilli le Tour de l'Ain

En 2004, le Tour de l'Ain était passé par la commune. En 2009, il s'y est arrêté. Dimanche 9 août, sous le soleil estival, plus de 2 000 personnes ont assisté à l'arrivée à Saint-Denis de la première étape de cette course cycliste de renom qui réunit des équipes professionnelles internationales. « Une arrivée digne du Tour de France ! » ont souligné plusieurs coureurs, au terme du parcours de 146,5 km. Le soutien de Bourg-en-Bresse Agglomération a permis à la commune d'organiser au mieux l'évènement. Un grand merci aussi à tous ceux qui se sont mobilisés pour la réussite de cette journée festive et sportive. Dès le matin, une quarantaine de bénévoles étaient présents, au côté des services techniques, des pompiers et d'élus. Un lien unissait déjà Saint-Denis et le Tour de l'Ain : l'association organisatrice a son siège dans la commune, chez son président, Yves Arbez. ●



L'amicale des donneurs de sang de Saint-Denis, Buellas et Saint-Rémy, a participé à l'évènement avec un char décoré.

La rentrée du collège

Le collège Yvon Morandat accueille cette année 564 élèves, soit un effectif stable avec, comme prévu, l'ouverture d'une 23^e classe. Le partenariat avec la compagnie théâtrale Arnica se poursuit pour un projet artistique et culturel (PAC) autour des marionnettes. De nouveaux sont lancés, avec les Archives départementales, le musée du Revermont et le centre d'animations Terre des fleurs, autour du Moyen Age et des fruits et légumes.

L'option gymnastique rythmique sportive (GRS), qui entre dans sa 2^e année, est désormais ouverte de la 6^e à la 3^e. L'accompagnement éducatif après l'école, lancé par l'Éducation nationale en 2008, est reconduit, avec entre autres des sessions de formation aux premiers secours. Autre nouveauté : l'ouverture d'un cours de langue et culture marocaine, également après la classe. ●

Du côté des associations

> Football et prévention



Les finalistes du concours de pétanque du club de football.

La saison a repris dès le mois d'août à l'Olympique Saint-Denis. Le 29, le club conviait les enfants à s'initier au football lors d'une journée d'animations et jeux, avec concours de pétanque ouvert à tous, jeunes et adultes.

Le club est l'un des 14 qui se sont engagés dans une dynamique de prévention visant à lutter contre la violence et promouvoir, sur le terrain et dans les tribunes, les valeurs telles que le respect, la convivialité, la solidarité et le fairplay. L'action est menée en partenariat avec le district de l'Ain et la Ligue Rhône-Alpes de football. ●
www.osdb.fr

> Soirée européenne

Les comités de jumelage Saint-Denis / Schutterwald et Saint-Denis / Redea s'unissent pour inviter tous les Sandeniens à connaître leurs actions et participer à ces échanges qui scellent l'amitié entre les peuples. Rendez-vous samedi 14 novembre, à 20h30, à la salle des fêtes, pour une soirée européenne. Au programme : apéro surprise, goulash et animation folk. ●
Réservations au 04 74 21 52 61 ou 04 74 21 75 19

> Avec Schutterwald

• Samedi 17 octobre, à 20 h, à l'église, la chorale gospel de Schutterwald, Swinging Spirit, donnera un concert ouvert à tous, à l'invitation du comité de jumelage. Entrée libre, avec participation volontaire au profit d'une association humanitaire ou sociale. ●

www.swinging-spirit.de

• Les cours d'allemand reprennent en octobre. Ouverts à tous, débutants et perfectionnants, ils se déroulent en petits groupes, à un rythme hebdomadaire (hors vacances scolaires). ●
Tél. 04 74 22 42 65 (pôle socioculturel)



Les nombreux choristes du Swinging Spirit seront accueillis dans des familles de Saint-Denis.

■ À vous de jouer !

La solution de la charade ci-dessous se trouve dans votre bulletin municipal. Réponse dans le prochain numéro.
• Mon 1^{er} est une action que l'on fait chaque soir et même, dit-on, en dormant.
• Mon 2^e est quelqu'un avec qui on aime partager de bons moments.
• Mon 3^e est ce qu'on voit quand on parle du loup.
• Mon tout qualifie l'équipe du pôle socioculturel et la vie associative de Saint-Denis.

Actualité des écoles



Jour de rentrée à l'école élémentaire du Village.

383 enfants ont effectué leur rentrée scolaire à Saint-Denis (394 en 2008).

Si l'effectif global est en baisse par rapport à la rentrée 2008 (- 2,8 %), il s'avère toutefois en légère hausse (+ 1,8 %) à l'école élémentaire du Village qui accueille cette année 174 élèves, dont 34 en CP. Le projet de construction de la nouvelle école respecte le planning établi : l'architecte a été désigné en juin, l'avant-projet sommaire (APS) est en cours d'élaboration, il sera suivi de l'avant-projet définitif (APD) puis de l'appel d'offres pour les travaux. Le début de ces travaux est toujours prévu pour les vacances de printemps. Deux changements dans l'équipe enseignante à noter : Florence Dodin est la nouvelle directrice et Dominique Perrin a remplacé Jacqueline Delafontaine en section CP.

Dès la rentrée, dans le cadre de la prévention de la grippe A/H1N1, une sensibilisation aux mesures élémentaires de précaution et d'hygiène a été effectuée auprès des enfants et des parents.

À l'école maternelle des Vavres, l'ouverture de la 5^e classe a été officialisée par l'Inspection d'académie.

À l'école maternelle du Village, Pascaline Perrot a réintégré son poste de directrice.

Les rendez-vous

OCTOBRE

- Jeudi 1^{er} : club lecteurs.
- Dimanche 4 : matinée théâtre des Aînés ruraux.
- Mardi 6 : atelier cuisine Pôl'arts.
- Samedi 10/dimanche 11 : stage musique et handicap, avec concert final des Percussions de Treffort.
- Samedi 17 : concert gospel de la chorale de Schutterwald.
- Mardi 20 : don du sang.
- Samedi 24 : concours de belote et repas des Anciens combattants prisonniers de guerre.
- Dimanche 25 : marché d'automne.
- Lundi 26 : stage et concert jazz manouche d'Accords Musique.

NOVEMBRE

- Samedi 7 : soirée dansante du comité des fêtes.
- Samedi 7/dimanche 8 : expo-vente de LACIM.
- Dimanche 8 : quine-loto du Saint-Denis Dojo.
- Mercredi 11 : commémoration de l'Armistice.
- Vendredi 13/samedi 14/dimanche 15 : conférence, animations et matinée festive de la Ligue contre le cancer.
- Samedi 14 : vente de saucissons des Donneurs de sang ; soirée des jumelages.
- Mardi 17 : concours de belote du club Amitié Rencontre.
- Samedi 21 : raclette du comité paroissial.
- Samedi 28 : soirée familiale de l'Olympique Saint-Denis.
- Dimanche 29 : repas des anciens ; journée multisports adaptés de Roc'Altitude.

> À LA BIBLIOTHÈQUE

• Des horaires élargis

À partir du 1^{er} octobre, la bibliothèque est ouverte le **mardi**, de **16 h 30 à 18 h 30**, le **mercredi** de **10 à 12 h** et de **14 à 18 h**, le **vendredi** de **16 h 30 à 18 h 30**, et le **samedi** de **9 h 30 à 12 h 30**. Le club lecteurs fait sa rentrée le **jeudi 1^{er} octobre à 20 h 15**.

Outre les horaires, la bibliothèque a également élargi ses locaux : la salle de réunion voisine accueille le bureau du bibliothécaire adjoint et quelques animations.

Autre nouveauté : suite au travail de repertoriage réalisé cet été par Blandine Corna, étudiante en master Métier des archives, un listing du fonds ancien à consulter sur place permettra de mieux classer les nombreux documents et répondre aux demandes de recherche. Ce fonds compte plus de 800 ouvrages, dont beaucoup du XIX^e siècle traitant de morale, d'agriculture, d'hygiène... certainement issus de la première bibliothèque créée par Denis Girod, instituteur. Le plus ancien, « Voyage du jeune Anarchisis en Grèce », date de 1789.

Tél. 04 74 24 45 43

> ANIMATIONS

• Marché d'automne

Rendez-vous **dimanche 25 octobre**, de **7 h 30 à 17 h**, pour un marché d'automne coloré, avec de nombreux étals et des expositions de champignons, de cartes postales et timbres, des légumes rares prêtés par le musée du Revermont. Dégustation gratuite de soupe à la courge préparée par les élus du conseil municipal et buvette tenue par la classe en 0.



Au marché d'automne 2008.

• Ateliers Pôl'arts

Après le Moyen Âge en 2009, les ateliers mensuels, gratuits* et ouverts à tous, proposés par le pôle socioculturel en vue de préparer un grand spectacle final pour octobre 2010, ont pour nouveau thème le polar. L'atelier cuisine se réunit un mardi par mois, à partir du **6 octobre**, de **18 h 30 à 22 h**, à la salle des fêtes. L'atelier lecture sera bimensuel, selon les disponibilités de l'intervenant et des membres. L'atelier arts plastiques est également ouvert.

Tél. 04 74 24 24 64 (mairie)

* Adhésion au pôle socioculturel (5€).

1 place de la Mairie
BP 195 ST DENIS LES BOURG
01005 BOURG EN BRESSE CEDEX
Tél. 04 74 24 24 64
Fax 04 74 24 35 05
www.ville-saint-denis-les-bourg.fr
ville.stdenislesbourg@wanadoo.fr